

PRÉVENTION ET GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS : 5 POLES D'ACTIVITÉ, 4 CATÉGORIES D'ACTEURS

CMD : chargé de mission Déchets – MC : maître-composteur – GC : guide-composteur – RS : référent de site
 X : est concerné de façon prioritaire – x : peut être concerné

PRÉVENTION ET GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

PÔLES D'ACTIVITÉ	ACTIVITÉS	ACTEURS CONCERNÉS			
		CMD	MC	GC	RS
Pilotage des projets et des opérations biodéchets	Piloter l'action de la collectivité sur la prévention et la gestion de proximité des biodéchets	X	x		
	Mobiliser des relais de terrain	x	X	x	
Mobilisation et accompagnement des relais de terrain	Former des relais de terrain	x	X		
	Créer et animer un réseau de relais	x	X		
	Communiquer auprès des élus et des services des communes	X	X		
Information et sensibilisation des différents publics	Communiquer auprès du grand public	x	X	X	x
	Communiquer auprès des producteurs de biodéchets non ménagers	x	X	x	
	Sensibiliser le public des scolaires	x	X	x	
Animation pratique des opérations de prévention et de gestion domestique des biodéchets	Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins	x	X	x	
	Définir des solutions adaptées et les dispositifs matériels associés pour la mise en œuvre de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets	X	X	x	
	Mettre en place l'opération et les dispositifs matériels : fournir les équipements, accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des usagers	x	X	X	
	Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins	x	X	x	
Animation pratique des opérations de prévention et de gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets	Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et leurs usagers sur leurs pratiques et besoins	x	X	x	
	Définir des solutions adaptées et les dispositifs matériels associés pour la mise en œuvre de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets	X	X	x	x
	Mettre en place l'opération et les dispositifs matériels : fournir les équipements, accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des usagers		X	x	x
	Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins		X	x	x

À noter : Les collectivités peuvent être amenées à faire appel à des personnes externes (formateurs, consultants, associations spécialisées dans le domaine) pour la réalisation de certaines de ces activités



DISPOSITIF MODULAIRE DE FORMATION

ACTEURS	UNITÉS DE FORMATION	MODULES	DURÉES MINIMALES
CMD	Construire et mettre en œuvre un programme et des opérations de prévention et de gestion de proximité des biodéchets (CMD1)	Connaître les différents types d'opérations et leurs conditions de mise en place : caractérisation et analyse d'exemples (CMD11)	2 jours
		Méthode de construction et de pilotage d'un programme ou d'une opération (CMD12)	
MC*	Spécificités techniques pour le maître-composteur (MC1)	Diagnostiquer une opération de prévention et de gestion de proximité des biodéchets (MC11)	2 jours
		Analyser le fonctionnement des sols (MC12)	
		Pratiquer différentes techniques de compostage (MC13)	
	Animer et mettre en place des opérations de prévention et de gestion de proximité des biodéchets (MC2)	Animer et mettre en place des opérations de prévention et de gestion domestique (MC21)	2 jours
		Animer et mettre en place des opérations de prévention et de gestion partagée (MC22)	
		Animer et mettre en place des opérations de prévention et de gestion autonome en établissement (MC23)	
Informers les différents publics (MC3)	Analyser les enjeux, les publics-cibles, les stratégies à privilégier (MC31)	1 jour	
	Adapter sa prestation en fonction du public cible (MC32)		
	Repérer les spécificités de la gestion autonome en établissement (MC33)		
Mobiliser et accompagner les relais de terrain (MC4)	Définir les rôles et missions des guides-composteurs et des référents de site (MC41)	1 jour	
	Animer des groupes et/ou un réseau de relais (MC42) Organiser le suivi des relais (MC43)		
Conduire et évaluer un projet de prévention et de gestion des biodéchets sur un territoire (MC5)	Définir le cadre du projet (MC51)	1 jour	
	Présenter un projet et identifier des critères d'évaluation (MC52)		
GC	Exercer la fonction de guide-composteur : les fondamentaux (proposés si besoin aux maîtres-composteurs) (GC1)	Maîtriser les principes techniques et pratiques de la gestion domestique des déchets de jardin et des déchets de cuisine (GC11)	1 jour
		Informers les publics (GC12)	0,5 jour
		Définir le rôle et les missions du guide-composteur (GC13)**	0,5 jour
	Exercer la fonction de guide-composteur : les spécialisations (GC2)	Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts (GC21)	0,5 à 1 jour
		Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (GC22)	0,5 à 1 jour
		Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (GC23)	0,5 à 1 jour
1 module au choix parmi les 5	Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (ou vermicompostage) (GC24)	0,5 à 1 jour	
	Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches (GC25)	0,5 jour	
RS***	Les fondamentaux du référent de site (RS1)	S'initier à la gestion domestique des déchets de jardin et déchets de cuisine : principes, techniques, pratiques (RS11)	0,5 jour

* Il est recommandé de compléter le parcours maître-composteur par les modules de l'unité GC2 (modules de spécialisation du guide-composteur).

** Un délai de minimum 1 mois entre les modules GC11 et GC13 est nécessaire pour permettre la mise en pratique des acquis du module GC11.

*** Pour compléter sa formation, le référent de site choisit un module parmi les 5 proposés dans l'unité GC2 (modules de spécialisation du guide-composteur).

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr

